

ACTUALITÉS

/ 02



Efficacité énergétique, renforcement de la consommation, taxe sur les déchets urbains, signalisation touristique font l'objet de projets régionaux dans la nouvelle Région Valais romand.

COMMUNES

/ 04



La Nouvelle politique régionale alloue des moyens pour les projets créateurs de valeur ajoutée et pour une utilisation décentralisée du territoire. Focus sur le programme 2016-2019.

ENTREPRISES

/ 06



Des rencontres économiques animent l'agenda des entrepreneurs du Valais romand. Au programme de 2017 : création d'entreprises, succession et petits-déjeuners thématiques sur les marchés publics.

ÉDIT



EMMANUELLE SAMSON
 Directrice de l'Antenne Région Valais romand

«Le plus beau métier d'homme est le métier d'unir les hommes.» *Antoine de Saint-Exupéry*

UNITE: harmonie qui forme un tout UNIQUE (UN). Un ensemble hétéroclite de personnes avec chacune des pensées, même des buts différents pour la plupart, mais qui, pour atteindre un objectif commun, ont décidé de s'assembler, de se regrouper pour être plus forts, en oubliant momentanément ce qui les divise...

Repenser la consommation locale, unir ses forces pour développer des projets énergétiques sur l'ensemble d'un territoire donné, implémenter une solution régionale pour la mise en place d'une taxe, tendre vers une signalisation touristique harmonisée sur le Valais romand, réunir un maximum de compétences entrepreneuriales pour mieux se vendre et décrocher ensemble de nouveaux marchés, non seulement penser mais surtout concrétiser des projets dépassant le cercle strictement communal tout en bénéficiant de moyens financiers adéquats... Lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or!

Encore faut-il parvenir à s'accorder; et ce n'est pas toujours gagné d'avance... Mais finalement, n'est-ce pas cette diversité qui nous propulse en avant? Je me plais souvent à me remémorer une métaphore souvent usitée par François Genoud, vice-président de l'ancienne Association Régions Valais romand: «Rien ne sert de regarder dans le rétroviseur, mieux vaut le faire dans le pare-brise!». Je vous invite donc tous, chers lecteurs, à tourner chacune des pages de cette nouvelle édition – aux couleurs repensées et elles aussi nouvellement unifiées – pour découvrir ce que, par force d'unions, notre Valais romand se donne les moyens de réaliser!

UNE REGION UNIQUE

voir p. 3

En décembre 2008, de l'adoption de la loi sur la nouvelle politique régionale résulte le passage de 8 régions socio-économiques à 3, dont deux régions francophones (Bas-Valais et Valais central) qui se dotaient d'un seul organe opérationnel: l'Antenne Région Valais romand.

En 2017, le paysage des institutions socio-économiques dans le Valais romand change de visage. En effet, le territoire du Valais romand simplifie ses structures en passant de 3 entités (l'Association Région Valais central, l'Association Région Bas-Valais, regroupées au sein de l'Association Régions Valais romand) à 1 seule: l'Association Région Valais romand. La mise en place d'un processus de fusion avait été décidée lors des assemblées générales de 2016. C'est désormais chose faite depuis le 11 avril 2017! Un nouveau comité de 9 membres a été nommé, avec à sa tête Philippe Varone, Président de Sion. Cette entité a débuté officiellement ses activités le 1^{er} mai.

L'Antenne Région Valais romand poursuit son travail de bras opérationnel pour la nouvelle Région ainsi que ses activités de centre de développement régional tant au service des entreprises que des communes.

Cette année 2017 sera placée sous le signe de la proximité aussi bien avec les entreprises, les communes que le Canton, et cela au service d'une région forte et dynamique!

BRÈVES de la Région

► Signalisation touristique le long des routes

Le projet cantonal de signalisation touristique le long des routes se poursuit. Après la phase pilote initiée dans le Chablais, ce sont les réflexions autour du changement des panneaux touristiques autoroutiers du reste du Valais romand jusqu'à Sierre-Est qui ont été lancées. Le Canton du Valais a confié les travaux de coordination du projet à l'Antenne Région Valais romand dans le cadre de sa mission de manager régional. Les acteurs régionaux et locaux participeront à la mise en œuvre dont la première phase du projet a débuté au printemps 2017.

► Projet-modèle Sillon rural

Le projet régional Sillon rural, qui s'inscrit dans le programme de la Confédération pour un développement territorial durable 2014-2018, poursuit la mise en place de mesures dans des sillons identifiés. Avec en fil rouge toujours l'objectif de renforcer la consommation dans les espaces fonctionnels. Suite à la mesure R2 dans le Val d'Anniviers pour renforcer la consommation des locaux et des résidents secondaires auprès des commerces de la commune, deux nouvelles mesures sont développées. Le renforcement du e-commerce sera traité auprès des commerces de proximité du Val d'Hérens dans le but d'améliorer la consommation des résidents des vallées dans ces points de vente. Finalement, une application pour inciter les skieurs à prolonger leur journée de ski auprès des prestataires culturels, gastronomiques ou événementiels le long des sillons plutôt que de s'engouffrer dans les bouchons des retours pourrait être développée.

Nouvelles des projets RÉGIONAUX ACCOMPAGNÉS

RÉGION Valoriser la consommation le long des sillons, augmenter l'efficacité énergétique des sociétés de remontées mécaniques, implémenter la solution régionale de la taxe sur les déchets urbains. A l'aube de la nouvelle législature, le point sur quelques-uns des projets régionaux accompagnés par l'Antenne Région Valais romand.

Taxe sur les déchets urbains

Des séances d'information à l'attention des présidents de commune, secrétaires communaux et conseillers en charge ont été organisées ce printemps sur l'ensemble du Valais romand par l'Antenne Région Valais romand, pour aider les communes à la mise en place de la taxe sur les déchets urbains. Une présentation utile pour les assemblées primaires/conseils généraux respectifs a également été mise à disposition des communes. Un aperçu des bonnes pratiques en la matière pouvant inspirer les communes afin de faciliter leur travail d'introduction a également été transmis.

Afin d'améliorer et de faciliter la communication aux citoyens, un canevas de flyer adaptable aux spécificités communales et aux logos respectifs a été remis dans le courant du premier semestre. Les exécutifs pourront s'en servir dans la phase de sensibilisation de la population à l'introduction des sacs taxés qui se fera de manière coordonnée sur l'ensemble du Valais romand prévue pour 2018.

TAXE SUR LES DÉCHETS URBAINS Comment ça marche ?

Pour limiter le risque de tourisme des déchets, un nouveau règlement sur la gestion des déchets entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2018 dans chaque commune du Valais romand.

Estampillés du slogan *Trier? C'est pas sorcier!* les sacs taxés du Valais romand seront mis en vente dès décembre 2017. Les communes valaisannes ont choisi le modèle de la taxe au sac plutôt que celui de la taxe au poids pour les raisons suivantes:

- Mise en œuvre beaucoup plus simple et moins onéreuse que la taxe au poids.
- Système déjà adopté chez nos voisins du Haut-Valais et du canton de Vaud.
- Vente de sacs identiques dans l'ensemble du Valais romand (grandes surfaces, commerces locaux, administrations communales, etc.).
- 1 sac, 1 couleur, 1 prix, 1 même système de gestion.



► © Google



► © imagevalais.ch François Perraudin

Efficacité énergétique des remontées

Le soutien alloué chaque année par la Région Bas-Valais aux activités du CREM a servi, ces deux dernières années, à réaliser un projet d'efficacité énergétique auprès des sociétés de remontées mécaniques de la Région. L'élaboration d'une boîte à outils a permis de remplir l'objectif de mettre à disposition des moyens d'identification des postes énergétiques et de leurs consommations annuelles. Des mesures sont proposées pour augmenter l'efficacité

énergétique de chacun des postes et pour caractériser les temps de retour sur investissement. Les résultats du projet peuvent ainsi faciliter l'élaboration de demandes de soutien financier au programme ProKilowatt pour les sociétés de remontées mécaniques ou pour des programmes de tiers investisseurs. Les résultats sont également présentés dans le cadre des conférences de Présidents des districts d'Entremont, de Martigny, de Monthey et de Saint-Maurice. L'outil pourra être transposable à d'autres domaines d'activités et le projet prendre une dimension régionale.

Développement régional

REGION UNIQUE

VALAIS ROMAND Les 63 communes du Valais romand ont décidé de ne former qu'une Région. Le nouveau comité, élu en avril 2017, partage une vision commune du développement régional et travaillera par thématique.

Une Région unique

De Sierre à Saint-Gingolph, les communes du Valais romand ont décidé de se réorganiser pour gagner en efficacité. En mettant fin à la juxtaposition des trois associations (Région Valais romand, Région Bas-Valais et Région Valais central) qui créait une complexité inutile et certains doublons, les nouveaux statuts sont entrés en vigueur au 1er mai 2017. Ils prévoient la constitution d'un seul comité, composé de 9 à 11 membres (8 représentants des communes et des districts, 1 représentant de l'Etat du Valais, 2 représentants de l'économie privée). L'Association Région Valais romand, découlant de la fusion des deux associations régionales, est donc chargée de la mise en œuvre de la politique régionale, avec l'Antenne Région Valais romand comme bras opérationnel.

Cette réorganisation permettra également de renforcer notamment les conférences de présidents de chaque district.

MEMBRES DU COMITÉ DE L'ASSOCIATION RÉGION VALAIS ROMAND

► District de Monthey:

Stéphane Coppey, président de Monthey

► District de Saint-Maurice:

Florian Piasenta, président de Salvan

► District de Martigny:

Anne-Laure Couchepin, présidente de Martigny

► District d'Entremont:

Joachim Rausis, président d'Orsières

► District de Conthey:

Francis Dumas, président de Nendaz

► District d'Hérens:

Bernard Bruttin, président de Mont-Noble

► District de Sion: Philippe Varone, président de Sion

► District de Sierre: Pierre Berthod, président de Sierre

► Canton du Valais: Nicolas Mettan, économiste et spécialiste des questions d'aménagement du territoire au Service cantonal du développement territorial (SDT)

L'INTERVIEW

Philippe Varone

Président de l'Association Région Valais romand



► © Commune de Sion

Quelle vision pour les travaux du nouveau comité de la Région?

Le comité de la nouvelle association, composé de présidents de communes représentatives de la réalité valaisanne, souhaite débiter ses travaux par une analyse stratégique de ses missions. Il est ainsi important de valider un plan d'action à moyen terme qui réponde aux attentes de notre économie et de nos différentes collectivités publiques. Nous devons également aligner notre vision avec le mandat qui nous est confié par l'Etat du Valais.

Pourquoi une Région?

Il était important de gagner en efficacité en simplifiant nos structures régionales afin d'utiliser au mieux les ressources financières mises à disposition par les 63 communes du Valais romand et l'Etat du Valais. Avec la

création de cette unique association, nous pourrions ainsi mieux répondre aux nouveaux défis de notre Valais romand, notamment en lien avec des questions actuelles comme l'aménagement du territoire et la mise en place des projets d'agglomération.

Quels sont les objectifs visés?

L'Association Région Valais romand au travers de son bras armé, l'Antenne, doit agir en lien avec les autres acteurs de la promotion économique et touristique du Valais. Cette plateforme représente également une formidable opportunité de porter, à une échelle intermédiaire entre les communes et le canton du Valais, des projets à valeur ajoutée. Actuellement, notre nouvelle structure est déjà en charge de la mise sur pied de la taxe au sac pour l'ensemble de son territoire.

STATUTS de l'Association



Les nouveaux statuts de l'Association, acceptés en 2016, sont entrés en vigueur le 1er mai 2017. Les organes de l'Association Région Valais romand sont : l'assemblée générale constituée des présidents des communes municipales membres de l'association, ainsi que des préfets des districts du Valais romand et d'éventuels partenaires de l'économie privée, le comité, l'entité opérationnelle (Antenne), l'organe de révision.

L'Association Région Valais romand soutient le développement économique régional et institutionnel de ses membres en fournissant des prestations dans les domaines

- du développement régional et du marketing territorial, notamment via l'élaboration de stratégies régionales de développement;
- du développement économique de proximité;
- du soutien aux communes, notamment aux conférences des présidents de chaque district et projets intercommunaux;
- de gestion des tâches confiées par le Canton aux régions socio-économiques, telles que définies à l'article 7 de la Loi sur la politique régionale;
- de la défense des intérêts des membres et du développement de la collaboration et de la coordination entre eux;
- de toute autre tâche mandatée par la conférence des présidents d'un ou de plusieurs districts.

L'association peut en outre prendre en charge d'autres mandats en lien avec le développement économique régional ainsi que le soutien aux communes.

Des programmes de développement régional

LA NPR 2016-2019

© imagevalais.ch, François Perraudin

DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL Pour soutenir différents axes du développement régional, la Nouvelle politique régionale (NPR), introduite en Valais en 2010, encourage les projets créateurs de valeur ajoutée. Le programme pluriannuel 2016-2019 fixe les axes d'actions.

Sur la base du programme pluriannuel et des programmes de mise en oeuvre, la Confédération conclut des conventions-programmes avec les cantons. Les porteurs de projets déposent une demande de financement auprès de leur région socioéconomique pour préavis, laquelle est ensuite transmise au canton. Ce dernier est responsable de la validation de projets NPR et garantit une participation financière équivalente à celle de la Confédération pour la promotion de projets. L'Antenne Région Valais romand accompagne ainsi le porteur du projet dans le montage de son dossier.

Les axes 2016-2019

Le but de cette loi est d'améliorer la compétitivité de certaines régions et d'y générer de la valeur ajoutée, afin de contribuer à la création et à la sauvegarde d'emplois dans les régions. Les francs investis dans la Nouvelle politique régionale doivent permettre un effet de levier. Pour ce faire, le canton du Valais a ainsi défini sa propre convention-programme quadriennale 2016-2019 avec la Confédération selon les 4 axes stratégiques suivants:

- ▶ Axe 1: Système de valeur ajoutée industrie,
- ▶ Axe 2: Changements structurels dans le tourisme,
- ▶ Axe 3: Régions à problématique spécifique aux zones de montagne et au milieu rural (PSRM),
- ▶ Axe 4: Programme d'impulsion «Tourisme».

Dans les axes touristiques, des soutiens peuvent être accordés pour les projets d'infrastructure de l'hébergement, des remontées mécaniques ou encore de projets de collaboration entre acteurs touristiques.

Les critères de sélection

Afin que le dossier soit pris en compte, les critères de sélection suivants doivent être remplis:

- ▶ le projet s'inscrit dans l'un des axes stratégiques,
- ▶ il est innovant et/ou porteur de valeur ajoutée et/ou orienté vers l'exportation,
- ▶ il ne fait pas concurrence à un projet existant,
- ▶ il répond aux notions de développement durable,
- ▶ il est autofinancé à moyen terme,
- ▶ il a un impact économique sur la région,
- ▶ il est en lien avec son espace économique.

QU'EST-CE QUE LA NPR? Comment ça marche?

Le 1^{er} janvier 2008, la nouvelle loi fédérale sur la politique régionale (NPR) entrait en vigueur. Son but est de renforcer la compétitivité des régions, de renforcer la capacité d'adaptation face aux changements structurels et d'augmenter la création de valeur ajoutée, de maintenir les places de travail dans les régions et d'en créer de nouvelles, d'obtenir un habitat centralisé et de contribuer à éliminer les disparités régionales.



Neue Regionalpolitik **npr**
Nouvelle politique régionale **npr**
Nuova politica regionale **npr**

Par le biais de la NPR sont octroyés:

- ▶ des contributions à fonds perdu pour des projets augmentant la compétitivité et la création de valeur ajoutée dans les régions,
- ▶ des prêts sans intérêt pour des infrastructures qui font partie d'un système de création de valeur ajoutée concurrentielle.

Problématique spécifique AUX ZONES DE MONTAGNE

SOUTIEN NPR Les Régions à problématique spécifique aux zones de montagne et au milieu rural (PSRM) font l'objet de l'axe 3 de la NPR 2016-2019. La liste édictée par le Canton comporte 9 communes du Valais romand. Et la possibilité pour elles d'obtenir des soutiens NPR pour leurs projets de développement.

Les difficultés structurelles durables des régions de montagnes nécessitent des aides financières ciblées. Un mécanisme existe pour saisir les potentialités de chaque région ou commune concernée, afin de les valoriser au moyen de projets et de stratégie de développement.

Deux aides à disposition des communes PSRM

- Pour leur projet de développement, des aides financières sous forme de prêts sans intérêts peuvent être accordées aux communes PSRM. Au préalable, la commune aura fait l'exercice de définition de sa stratégie de développement.
- Des aides au logement sont également allouées dans les communes PSRM: pour les personnes physiques uniquement, sous forme d'aides à fonds perdu. Des prêts à taux d'intérêt favorable ou sans intérêt peuvent être attribués uniquement aux personnes morales pour les aides au logement.

Vision, réflexion, brainstorming, stratégie et actions. Penser son modèle d'affaires, son business plan, déterminer des plans de mesures pour atteindre les objectifs. Avec une vision élargie également à la dimension régionale dans laquelle s'insèrent les stratégies et actions. La commune élabore sa stratégie sous la conduite d'un coach externe en s'appuyant sur un tableau de bord. La réflexion apporte une réelle plus-value: elle permet de gagner en efficacité et en efficience dans la réalisation des projets.

L'Antenne Région Valais romand se tient à disposition des communes, en tant que case manager, pour les accompagner dans leurs démarches à l'image de ce qui s'est fait, entre autres, à Evolène, Mont-Noble, Saint-Martin et Isérables.

Des réalisations découlant des stratégies

La commune de Saint-Martin, tout comme celle d'Evolène et de Mont-Noble, a élaboré sa stratégie de développement.

Le comité de la Région Valais central a ensuite donné son préavis positif et relevé l'adéquation de ces stratégies, complétées par des plans de mesures à l'horizon 2020, avec la vision globale de la Région. Dans la pratique, ces travaux ont eu pour but de permettre aux communes

d'utiliser au mieux leurs potentialités et de cibler les actions à mener en lien avec leur moteur de croissance. Les outils concrets et simples développés dans ce cadre sont également des appuis dans la gestion communale. Des réflexions qui se sont concrétisées par des réalisations

infrastructurelles importantes pour la croissance de la commune. A Saint-Martin, le soutien s'est matérialisé avec la construction du couvert du Grand Plan qui a bénéficié d'un prêt sans intérêt dans le cadre de l'axe 3 PSRM.

Cette infrastructure est importante dans la vie communale. Le couvert du Grand Plan avait été bâti en 1974 par des bénévoles sur l'initiative des sociétés locales avec le soutien de la société de développement de Saint-Martin. Il a servi durant 40 ans

comme maison d'accueil pour les sociétés, les familles et d'autres institutions. Il y a accueilli de nombreuses fêtes sportives et commémoratives. Sa rénovation offre une plus-value importante pour la commune et renforce son attractivité auprès des utilisateurs.



▲ Les soutiens PSRM répondent aux difficultés structurelles durables des régions de montagne. Ils représentent un des axes de soutien de la Nouvelle politique régionale (NPR) 2016-2019.

▼ La commune de Saint-Martin, classée PSRM, a élaboré sa stratégie de développement. Des réalisations infrastructurelles en découlent, dont le couvert du Grand Plan qui a pu bénéficier d'un soutien NPR.

Alain
ALTER

Président de la commune
de Saint-Martin



Comment la commune de Saint-Martin bénéficie-t-elle des soutiens PSRM ?

St-Martin a bénéficié des soutiens PSRM pour le couvert du Grand Plan, au-dessus de Suen. La rénovation a permis l'amenée de l'électricité. La commune très engagée avec la Maison des Générations a soutenu ce projet (devisé à Fr. 460'000.-) à hauteur de Fr. 160'000.-. Un prêt NPR de Fr. 115'000.- fut obtenu. Bénévoles, privés, sociétés et entreprises du lieu ont apporté le solde par leur travail ou en espèces.

L'établissement d'une stratégie a-t-elle été utile à la commune ?

L'intérêt d'établir une telle stratégie s'est manifesté à plusieurs niveaux :

- Le conseil a mené une réflexion débouchant sur le «Management stratégique» permettant de travailler ensemble et de mieux connaître le mode de fonctionnement de chacun.
- Un tableau exhaustif des besoins de la collectivité a été établi.
- L'instauration de priorités dans les projets retenus.
- Ce système contrôle l'avancement des projets, les corrections éventuelles voire l'abandon de certaines, faute de moyen.

Comment, en tant que nouveau président de commune, vous appuyez-vous sur les outils développés ?

Ce document de 2014 constitue un fil rouge indispensable pour fixer les priorités compte tenu des disponibilités financières et des compétences professionnelles. De plus, «le Management stratégique» autorise des collaborations indispensables entre les 5 communes du Val d'Hérens pour des projets valorisant cette région.

BRÈVES entrepreneuriat

► Guide du créateur d'entreprise



Le guide pratique du créateur d'entreprise Oser entreprendre, édité par l'Antenne Région Valais romand, a été mis à jour. Outil complet, il accompagne le créateur dans son projet d'entreprise au travers des 10 étapes liées à son développement. Le guide regroupe les informations techniques et indique également les liens vers les contacts utiles. Le support est distribué aux créateurs accompagnés par l'Antenne Région Valais romand et est remis au cours d'un entretien-conseil personnalisé.

► Club des entrepreneurs de la succession



285 participants ont pris part en 2016 aux rencontres organisées sur la succession par PME Relais VS. Ces rendez-vous bisannuels ont pour but de sensibiliser les chefs d'entreprises du Valais romand à la succession en entreprise. Animés par le témoignage de pairs, ils ont l'avantage d'apporter une vision très pratique de cette étape de la vie de l'entreprise. D'ailleurs, le club des entrepreneurs intervenants s'agrandit. Il se retrouve annuellement pour échanger. Leurs expériences sont source d'inspiration pour l'organisation des futures rencontres et permettent d'identifier les thématiques concrètes à présenter.

Marchés PUBLICS

PETIT-DEJEUNER ECONOMIQUE En 2017, l'Antenne Région Valais romand relance les rencontres matinales consacrées aux communes et aux entrepreneurs. 7 petits-déjeuners économiques sont organisés à travers le Valais romand sur le thème des marchés publics.

Les types de marchés publics

Organisés en collaboration avec les communes du Valais romand, les petits-déjeuners économiques rassemblent, au cœur des districts, les acteurs du tissu économique. Le thème des marchés publics est porteur autant pour les communes que pour les entreprises. La table ronde réunissant experts, représentants communaux ou cantonaux et entrepreneurs permet au public de dégager les enjeux et les opportunités liés aux trois types de marchés publics que sont la construction, les fournitures et les services. Ces rencontres apportent également le témoignage d'entreprises ayant rencontré cette thématique et offre un espace de réseautage bienvenu.

De 50 à plus de 100 entrepreneurs

Les éditions précédentes ont réuni de 50 à plus de 100 entrepreneurs par district. Un succès suffisant pour renouveler ces rencontres matinales apprécié par les communes et qui leur permet d'entretenir un lien étroit avec leur tissu économique. Les interventions de spécialistes réunis dans les tables rondes, donnent également de quoi nourrir les discussions qui se poursuivent autour d'un café-croissant et de renforcer le réseau des participants.

MARCHÉS PUBLICS: opportunités ou menaces ?



Afin de répondre à cette question, une table ronde regroupant différents spécialistes propose de faire le point sur cette thématique en précisant les caractéristiques et secteurs concernés. L'accessibilité des avis d'appels d'offres, les conditions de participation, les spécificités des procédures à suivre, tout comme les aspects législatifs ainsi que les critères d'attribution y sont abordés.

Finalement, les témoignages des intervenants apportent des exemples de bonnes pratiques et des pièges à éviter. Les potentielles difficultés rencontrées ainsi que les principaux avantages retirés permettent de donner une vision plus précise du sujet. Les aides possibles et outils à disposition des entrepreneurs sont également présentés.

Actions pour les ENTREPRISES

Avec une hausse de près de 16% des demandes de soutien émises par les entrepreneurs et de plus de 20% concernant les créateurs d'entreprise, nous constatons des attentes croissantes auprès des secteurs traditionnels. En 2016, un soutien a été apporté à 335 entrepreneurs dans les domaines d'activités relevant de l'artisanat, du commerce, de l'industrie, du tourisme, des services, de la santé et de l'art, provenant des différents districts du Valais romand.

269 CRÉATEURS
D'ENTREPRISE SUIVIS

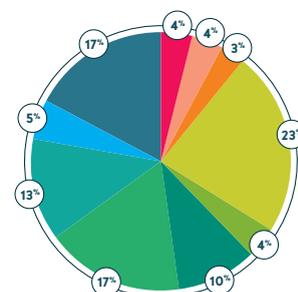
43 DÉVELOPPEMENTS
d'affaires accompagnés

10 SOUTIENS
à des PME en difficulté

13 ENTREPRENEURS
en phase de transmission suivis

10 SÉANCES ITINÉRANTES
mensuelles « Lance ta boîte ! » pour
les futurs entrepreneurs organisées
dans les 8 districts, avec un total de
109 participants

6 COURS
de sensibilisation à l'entrepreneuriat
mis sur pied dans les écoles de
commerce de Martigny et de Monthey



% DES 335 ENTREPRISES SUIVIES
RÉPARTIES PAR DISTRICT :



SWISS MOBILITY DAYS

MOBILITE A l'heure où les technologies vertes sont au centre des préoccupations et des recherches, les Swiss Mobility Days ont offert une plateforme privilégiée pour les professionnels et les communes autour de la mobilité propre.

Durant 2 jours, la mobilité propre, ses développements et ses enjeux ont été évoqués au cours d'un symposium à l'attention des scientifiques. Pour la deuxième année consécutive, l'Antenne Région Valais romand a coorganisé la journée consacrée aux professionnels et aux communes. L'événement propose un partage de connaissances et une volonté d'avancer ensemble vers une mobilité plus propre. L'objectif pour les participants est de découvrir des solutions existantes, ainsi que les nouvelles tendances qu'offre le marché.

Le câble comme mobilité du futur ?

Plus de 100 représentants de commune et professionnels ont échangé sur les solutions de mobilité actuelles. La table ronde sur le futur des transports par câble en milieu urbain et en périphérie a été un temps fort de la rencontre, alors même que des projets émergent dans la Région. La partie consacrée aux développements de l'intermodalité a apporté des pistes concrètes aux décideurs communaux.



- ▲ La table ronde de la matinée a été consacrée au thème du «câble comme mobilité», un sujet d'actualité qui a retenu l'attention du public intéressé. Les exemples de Sion, de Fribourg et de Brest (FR) ont animé les discussions.
- ▲ La présidente de Martigny Anne-Laure Couchepin Vouilloz a accueilli la centaine de participants qui ont pris part à la journée consacrée aux professionnels et aux communes des Swiss Mobility Days le 28 avril à Martigny.

Retrouvailles de la communauté de CRÉATEURS 2017

L'Antenne Région Valais romand organise deux fois par an les «Retrouvailles» de la Communauté des créateurs. Les témoignages d'entrepreneurs, le partage d'expériences et le réseautage apportent dynamisme et motivation à cette communauté. Ces rencontres permettent aux créateurs de faire face, ensemble et durablement, aux enjeux liés à leur nouveau défi.

Le 25 avril dernier, c'est le crowdfunding qui animait les discussions. Devant un changement de paradigme ou d'innovation sociale, de nouvelles solutions se présentent afin de soutenir le développement entrepreneurial local. Sans être une utopie, il s'agit surtout de profiter des nouvelles opportunités offertes par l'utilisation des réseaux sociaux pour communiquer sur son projet et créer des liens.



f Découvrez les photos des rencontres économiques de l'Antenne Région Valais romand sur notre page Facebook «AntenneRegionValaisromand»

ÉVÉNEMENTS 2017

► PME Relais VS

Depuis 2014, trois acteurs ont réuni leurs compétences pour créer PME Relais VS. Sous cette égide, l'Antenne Région Valais romand, la Banque Cantonale du Valais ainsi que la Fédération des Entreprises Romandes Valais (FER-Vs) organisent chaque année des manifestations afin de sensibiliser les entrepreneurs à la transmission d'entreprise. La rencontre de l'automne aura lieu le 23 novembre 2017 à Monthey et réunira les communes de ce district et celles de Saint-Maurice.

► «Lance ta boîte!»

Les rencontres mensuelles et itinérantes qui dispensent les informations de base relatives à la création d'entreprises «Lance ta boîte!» ont lieu le dernier jeudi de chaque mois. Consultez notre site internet pour découvrir les lieux dans chacun des districts. Les créateurs ont également la chance de s'inspirer du témoignage du parcours d'un entrepreneur. «Lance ta boîte!» réunit chaque mois jusqu'à 12 participants.

► Petits-déjeuners économiques

En 2017, l'Antenne Région Valais romand a remis sur pied les petits-déjeuners économiques, rencontres thématiques matinales pour les communes et leurs entrepreneurs. Autour de la thématique «Marchés publics: opportunités ou menaces?», entrepreneurs et représentants communaux sont réunis avec 7 rendez-vous dans les districts du Valais romand.

Prochaines dates : le 21 juin à Chamoson, le 12 octobre à Sierre, le 19 octobre à Saillon, le 26 octobre à Orsières, le 14 novembre à Vernayaz.

Retrouvez toutes ces dates sur : www.regionvalaisromand.ch

Toute l'information EN LIGNE

ANTENNE Portail du développement économique régional, le site internet de l'Antenne a été rafraîchi. Lancé début 2017, il regroupe toutes les informations relatives aux projets régionaux et aux soutiens de l'Antenne Région Valais romand à disposition des communes et des entreprises.

Les objectifs du site

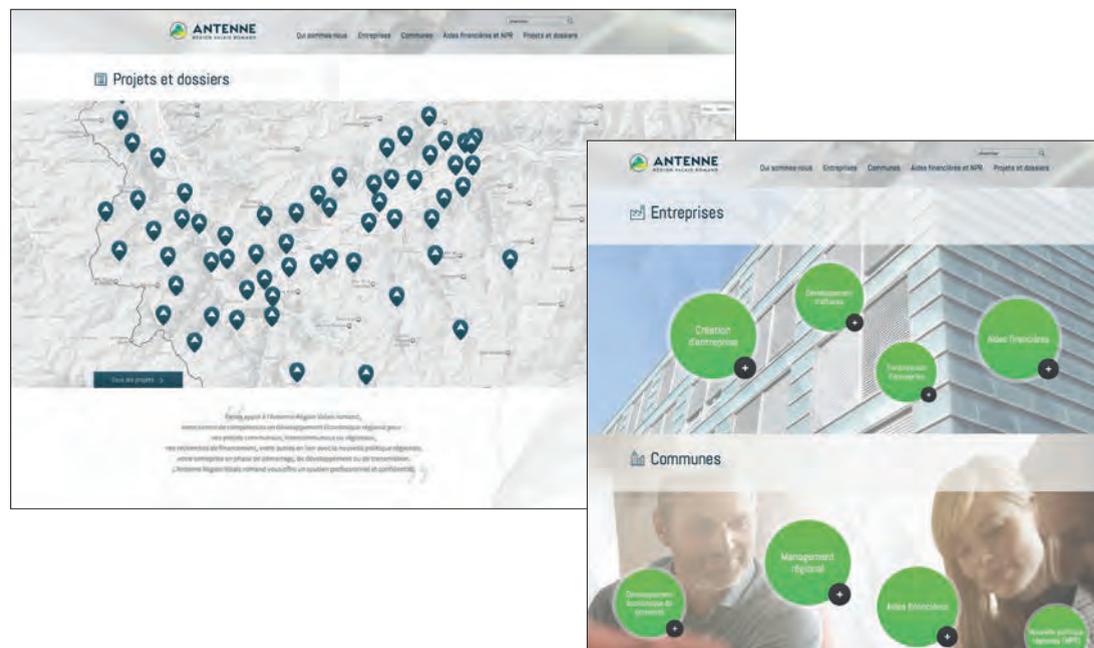
L'Antenne Région Valais romand œuvre en tant que manager régional pour les communes du Valais romand et pour le tissu économique. Elle représente également le portail économique pour les entreprises endogènes. Dans ses missions, elle développe de nombreux outils destinés à son public-cible pour la réalisation de ses projets. Les services proposés sont facilement accessibles, par catégorie, grâce à l'ergonomie repensée du site internet. L'agenda et les news l'animent quotidiennement.

Cette refonte s'inscrit également dans le cadre du rafraîchissement de l'identité visuelle. Le nouveau logo incarne l'importance du mouvement de développement régional, s'appuyant sur les symboles de la flèche et du

cercle pour refléter dynamisme, cohérence et rassemblement. L'accomplissement des missions confiées au centre de développement régional est porteur de ces valeurs.

Une cartographie des projets

Les projets régionaux et locaux soutenus dans le cadre du développement économique régional figurent désormais sur une cartographie du Valais romand. Au travers de filtres, il est possible de visualiser par commune, les projets réalisés ou en cours, ainsi que les rencontres organisées. Bras opérationnel de l'Association Région Valais romand, composée de 63 communes, l'Antenne s'assure de la mise en œuvre de la stratégie régionale arrêtée et assure présence et proximité de Saint-Gingolph à Sierre.



LES RÉGIONS deviennent la Région



ANTOINE LATTION
Président de l'Association
Régions Valais romand
2009-2017

La loi sur la politique régionale du 12 décembre 2008 a pour but d'améliorer la compétitivité et l'attractivité des différentes régions du canton en tenant compte des besoins spécifiques et des disparités régionales.

Elle divise le canton en 3 régions socioéconomiques, le Haut, le Centre et le Bas. Le Valais romand est ainsi constitué en 2 Associations régionales avec l'Antenne régionale basée à Martigny pour la partie opérationnelle et sous la gouvernance de l'Association Régions Valais romand. L'expérience des deux dernières législatures nous a permis de constater que l'organisation des nouvelles régions n'était pas optimale.

Afin de simplifier la gouvernance, les deux Associations du Centre et du Bas-Valais ont adopté en juin 2016 une convention de fusion. Cette fusion permet une simplification du fonctionnement sans supprimer formellement les régions socioéconomiques.

Ainsi dès le 1^{er} mai 2017, seul un comité de 9 membres, composé de 8 représentants des districts et d'un représentant de l'Etat du Valais poursuivra la mission de soutenir le développement économique régional et institutionnel en y apportant également un soutien aux communes. A l'issue de ces exercices, un regret toutefois, que le Valais ne se soit pas doté d'une loi sur les agglomérations qui deviennent aujourd'hui une réalité et le deviendront plus encore à l'avenir. Au terme de ces deux mandats, j'adresse mes remerciements aux membres du Comité du Centre, du Bas et du Valais romand; à l'ensemble des collaborateurs de l'Antenne régionale, aux Représentants des Services de l'Etat du Valais, aux Présidents et membres des autorités communales.

Je souhaite bon vent à la nouvelle Association et je remercie toutes celles et ceux qui s'engagent pour le développement de notre canton.



Un soutien pour les 63 communes de la Région Valais romand et leurs entreprises, dans la poursuite de résultats interconnectés!

ANTENNE RÉGION VALAIS ROMAND
CENTRE DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

CENTRE DU PARC - RUE MARCONI 19 - CH - 1920 MARTIGNY
T +41 27 720 60 16 - F +41 27 720 60 18 - INFO@REGIONVALAISROMAND.CH

REGIONVALAISROMAND.CH

L'INFO RÉGIONALE Journal gratuit d'information de l'Antenne Région Valais romand. Numéro 8, printemps 2017 **Tirage** 3'800 exemplaires, distribué dans la Région du Valais romand **Editeur** Antenne Région Valais romand **Directrice** Emmanuelle Samson **Rédaction** Equipe de l'Antenne Région Valais romand **Coordination** Jasmine Ramondt-Fragnière **Concept graphique** Molk & Jordan, Sierre **Réalisation et Impression** Centre d'impression Montfort-Schoechli SA, Sierre et Martigny **Distribution** La Poste

Edition consultable en ligne www.regionvalaisromand.ch **Reproduction autorisée avec indication de la source** et à condition d'envoyer un exemplaire de la production à l'Antenne Région Valais romand. **Pour recevoir ce numéro ou vous abonner gratuitement** à L'Info régionale, **contactez** info@regionvalaisromand.ch

Les points de vue exprimés dans les divers articles ne concernent que leurs auteurs et n'engagent pas l'Antenne Région Valais romand.